

ROYE

Les travaux de la piscine débutent bientôt

D'ici quelques semaines, le chantier de réhabilitation et d'extension de la piscine de Roye, ainsi que la construction de la patinoire vont commencer, et dureront 17 mois.

JULIEN PRUVOST



Vue d'architecte de la future piscine de Roye, située à côté du parc André-Coël.

(Crédit photo : agence d'architecture Deprick et Maniaque)

Les travaux de la nouvelle piscine de Roye et de la patinoire vont commencer d'ici quelques semaines. « *Nous avons une réunion de commencement des travaux le 13 septembre prochain avec tous les acteurs qui participeront au chantier,* explique Gilles Savary, le directeur général des services de la mairie. *Nous établirons ce jour-là le calendrier précis. Les travaux devraient démarrer dans le mois qui suit.* »

Et ils dureront 17 mois, durant lesquels l'actuelle piscine, près du parc André-Coël, sera réhabilitée et agrandie, et pourra à terme, accueillir au maximum plus de 400 personnes, contre 200 actuellement. Au revoir l'ancien bassin d'1 m 80 de profondeur, bonjour celui olympique long de 25 m et profond de 2 m, avec au

fond, une fosse de 2 m 50, le tout en inox. De quoi ravir les clubs de water-polo et les plongeurs. Un second bassin moins profond sera lui aussi construit, dédié, lui, aux activités plus ludiques, telles que l'aquabiking. Juste à côté, une pataugeoire verra le jour.

17 MOIS DE TRAVAUX,

SEPT DE FERMETURE

Sans parler de la patinoire synthétique qui sera ajoutée, croquant ainsi un morceau du parc au profit de la nouvelle structure. Quant aux nageurs, ils devront se passer du bassin royen pendant sept mois, sa fermeture intervenant durant les derniers mois de l'ouvrage. *« Au départ, une autre solution avait été envisagée, ajoute le directeur général des services. Les travaux auraient duré plus longtemps, près de 21 mois, et l'actuelle piscine aurait pu rester ouverte plus de temps. On a préféré choisir les 17 mois de travaux et les sept mois de fermeture pour pouvoir rentabiliser plus rapidement l'établissement »*. Une mesure validée lors du dernier conseil municipal, jeudi 1^{er} septembre, parmi plusieurs autres permettant d'économiser près de 330 000 € sur les 8 000 000 €, financés à hauteur de 6 500 000 € par la mairie (pour l'instant deux millions par emprunt et le reste en autofinancement), et 1 500 000 par la région. De la même façon, la mairie préfère rattacher la structure à son futur réseau de chaleur, plutôt que de passer par un système propre à la piscine. Du côté de la patinoire synthétique, celle-ci pourra accueillir au maximum 180 personnes. Et elle sera convertible en gymnase si le succès escompté n'est pas au rendez-vous.

Un point qui n'a pas encore été élucidé concerne le devenir des agents de la piscine, durant la fermeture. *« Maintenant que nous voyons plus clair du côté du calendrier, nous allons nous pencher sur la question »*, assure Gilles Savary.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)